



N° 03 – juillet 2019

Règlement intérieur : une mobilisation nécessaire pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux !

On sentait le mauvais coup venir. Discours gouvernementaux contre les fonctionnaires, rapport de l'inspection générale (https://www.agora.insee.fr/files/live/sites/dg-ig/files/shared/audits/rapports/2018/2018-4_Les%20reglements%20interieurs%20Insee.pdf). La direction voulait profiter de l'été pour adopter une circulaire nationale remettant en cause un certain nombre de nos acquis. La mobilisation l'a obligé à reporter le vote à septembre. Elle recule désormais sur certains points : la limite d'écrêtage à 12h par mois demeure, elle fait une légère concession sur les jours de fractionnement : l'élargissement de la période d'ouverture des droits. Mais il reste à obtenir d'autres garanties, comme le maintien, sans condition, des deux jours de fractionnement et des « indispositions de courte durée ».

Lundi 8 juillet, la direction a cherché dans un premier temps à nous expliquer que nous étions obligés d'adapter nos règlements intérieurs pour les adapter à la loi. C'est une supercherie : la loi définit un socle, et des droits supplémentaires peuvent être accordés aux agents dans les règlements intérieurs ! Cela a été ensuite reconnu à demi mots par la direction. Sous le feu des interventions des agents, la direction a fait des ouvertures : des discussions pourront s'ouvrir sur l'extension du nombre d'agents au forfait. Soyons solidaires : des agents seront peut-être volontaires pour partager la dure condition des hauts cadres qui sont soustraits aux obligations du régime des horaires variables ! Autre piste : la direction se dit ouverte à un assouplissement de la durée hebdomadaire de travail : comme dans certaines directions, les agents pourraient choisir entre plusieurs durées hebdomadaires de travail. Chiche ! Nous faisons une proposition : permettre à chaque agent de choisir une durée de référence de 35h (avec 25 jours de CA), de 37h30 (avec 25 jours de CA et 14 jours d'ARTT) ou de 40h (avec 25 jours de CA et 28 jours d'ARTT).

Plus nous serons mobilisés, plus nous serons en mesure de conserver et de conquérir de nouveaux droits. La deuxième manche se jouera en septembre !

Baisse des effectifs de l'Insee

Une baisse des effectifs de l'Insee est programmée pour les cinq ans à venir. Dans une intervention lors d'une réunion du bureau du CNIS (https://www.cnis.fr/wp-content/uploads/2019/02/CR_CNIS_Bureau_200319_def.pdf), Jean-Luc Tavernier indique que l'Insee a passé un « contrat de budget pluriannuel » avec la direction du budget. Comme il le reconnaît lui-même, c'est une procédure habituellement réservée aux agences, et pas aux directions d'administration centrale. Que dit ce contrat ? « Dans les 5 ans à venir, l'Insee va perdre 1,3 % de ses effectifs chaque année ».

Mais notre DG nous prie de croire que ce contrat constitue un « plus » pour l'Insee...

* * * * *

Un exemple de démocratie directe : l'assemblée des assemblées de St-Nazaire (écrit par un GJ)

La démocratie directe et horizontale est une de nos batailles. On ne se contente pas de la réclamer, on tente de la construire. On essaie, on s'embrouille, on échoue, mais on n'abandonne pas.

L'Assemblée des Assemblées (AdA) de St-Nazaire késako ?

Très tôt, des Gilets Jaunes ont souhaité s'organiser nationalement pour commencer à mettre en place une démocratie horizontale. Les GJ de Commercy ont ainsi organisé une première AdA en janvier (<https://we.riseup.net/assdesass/ressources-de-l-assemblee-des-assemblees>). Une seconde, à l'appel des GJ de Saint-Nazaire, accueillait en avril deux fois plus de participants : presque 800 délégués, représentant 200 groupes de GJ.



Pendant trois jours, nous avons pu nous retrouver entre GJ de la France entière pour partager nos expériences, nos modes d'actions, nos incertitudes et nos revendications. Nous avons été accueillis à la maison du Peuple de Saint-Nazaire, lieu inoccupé et squatté par des GJ depuis fin novembre et réaménagé spécialement pour l'AdA.

Plusieurs thèmes de discussion avaient été proposés : communication, enjeux des AdA, actions, répression, suite du mouvement, revendications.

Après en avoir discuté dans nos groupes locaux, il fallait maintenant en débattre tous ensemble. Mais comment discuter à 800 ?

Pour chaque thème, plusieurs petits groupes (de 10 à 40 personnes) se réunissaient. À chaque fois, le groupe veillait au partage du temps de parole, notamment en utilisant une liste d'inscrits pour que les timides n'aient pas besoin de se battre pour avoir la parole, pour que les fortes gueules n'interrompent pas les autres, pour que personne n'accapare la parole. C'est ainsi que j'ai participé à un groupe de travail sur l'écologie, puis un sur les actions à mener. À la fin du temps imparti à ces groupes de travail, un rapporteur était choisi. Tout le monde se retrouvait dans la maison du peuple où chaque rapporteur résumait la discussion et les prises de décisions. Bien sûr, cela déclenchait des discussions, des contradictions, des acclamations... et souvent le groupe se retrouvait pour poursuivre les discussions en prenant en compte les remarques.

En tant que délégué, je devais veiller à faire remonter l'avis de mon assemblée locale. Aucune décision n'a été votée pendant cette assemblée des assemblées, des propositions sont

« Réserves générales » émises par Eurostat sur les comptes nationaux français

Eurostat n'est pas content. Par cette procédure exceptionnelle, Eurostat considère qu'il y a un problème sérieux, à tout le moins dans la façon dont l'Insee présente la méthode de calcul des comptes nationaux en France. Eurostat menace même d'une mise sous tutelle si la France n'est pas capable d'améliorer sa copie. Nous reviendrons sans doute plus en détail sur les enjeux et les conséquences possibles de cette crise. Il n'est pas inutile de se pencher sur le précédent de la Grèce qui, en 2012, a fait l'objet dans un premier temps d'une procédure analogue de « Réserves générales ». À l'époque la version officielle se résumait grosso-modo à « la Grèce fait n'importe quoi ; Eurostat est venu pour rétablir la qualité des comptes, fort de son expertise et de sa neutralité ». Sauf que les choses sont bien plus complexes. Sur le cas grec, nous conseillons la lecture du dossier de « Statistiques et sociétés » (<http://statistique-et-societe.fr/issue/view/78>, et notamment l'article de Benjamin Lemoine dont nous nous contentons de citer la dernière phrase : « Lorsque le pouvoir comptable se radicalise, opère au détriment des lois nationales et au prix d'une démocratie défaite, comme ce fut flagrant pour la Grèce, il convient d'ouvrir un débat relatif aux intérêts et aux publics que ces nombres servent, et d'adresser publiquement la question de la légitimité démocratique d'une expertise, de plus en plus autonome, sur laquelle la production des faits s'adosse »

redescendues aux assemblées locales qui après discussions ont remonté leur avis. Ce n'est qu'à ce moment-là que les décisions ont été prises.

On va pas se mentir, l'auto-organisation, c'est compliqué, ça prend du temps. Pourtant en bien peu de temps, un lieu de squat a été adapté à notre accueil, les débats ont été retransmis en direct, des cantines nous ont nourri 3 fois par jour (et c'était bien bon !), des toilettes sèches ont été montées et sont restées propres et inodores, des habitants nous ont accueillis pour les nuits. Bref, nous avons vécu pendant 3 jours à 800 dans de bonnes conditions.

Plein de créativité en ressort, de nombreux groupes de GJ sont venus avec leurs journaux, leurs affiches, les pin's... co-écrits, co-crésés, co-inventés.

De ces trois jours sont sortis plusieurs textes (<https://saint-nazaire.assembleesdesgiletsjaunes.fr/>), textes imparfaits qui continuent d'être amendés localement, mais qui permettent d'avoir une idée de ce qu'est le mouvement des GJ.

Une motivation pour continuer et amplifier la lutte et un agenda d'actions allant déjà jusqu'à octobre en sont ressortis !

Sur ce, je vous quitte et je file à la troisième assemblée des assemblées organisée à Montceau-les-Mines : <https://montceau.assembleesdesgiletsjaunes.fr/> ! En attendant, regroupons-nous, mettons tous un Gilet Jaune et organisons-nous.

Un Gilet Jaune parmi tant d'autres

* * * * *

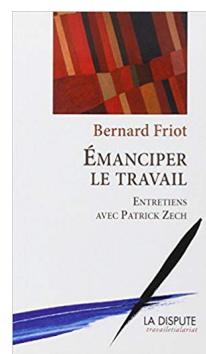
En finir avec la doctrine de la croissance

Mais pourquoi notre société mesure-t-elle son succès, sa santé, son épanouissement à travers la croissance, c'est-à-dire le taux de croissance de son Produit Intérieur Brut (PIB) ? Pourquoi les médias, les politiques s'alarment-ils dès que la croissance est faible ? Pourquoi s'affolent-ils quand elle est négative et donc en récession ?

Retour sur la HMI avec Bernard Friot

Le 12 avril, Bernard Friot est venu nous parler des enjeux liés à la réforme de la fonction publique. En fait, il ne nous a pas vraiment parlé du projet du gouvernement, mais, par un détour sur l'histoire de la fonction publique et de la Sécurité sociale, il nous a montré l'importance du statut de la fonction publique et du salaire socialisé (partie du salaire qui n'est pas versée directement au salarié, mais prélevée sur son salaire brut sous forme de cotisations sociales, et redistribuée à lui ou d'autres travailleurs sous formes de prestations)... que la classe dominante a pour projet de détruire et s'acharne déjà à détricoter. Aujourd'hui, en tant que fonctionnaires, nous sommes payés en fonction de notre « qualification personnelle » (attestée par un grade), et pas en fonction de notre performance sur le marché du travail et du jugement d'un employeur. De même, un retraité touche une pension, un « salaire continué » qui marque la reconnaissance sociale de son « travail ». Deux logiques s'opposent donc aujourd'hui : une validation de notre travail (et donc le versement d'un salaire) par un employeur ou par la reconnaissance de notre qualification. Bernard Friot milite pour une extension du « salaire à vie » à toute la population : chacun devrait se voir reconnaître un statut de producteur, et pas d'« assisté » ni de consommateur, qui lui garantirait un droit au « salaire à vie ». C'est la force du projet de Friot : partir du « déjà-là communiste » (Sécurité sociale et fonctionnariat) pour penser un au-delà du capitalisme.

Émanciper le travail, entretiens avec Patrick Zech



Pour en savoir plus, vous pouvez nous emprunter l'ouvrage « *Émanciper le travail, entretiens avec Patrick Zech* » de Bernard Friot, (contactez nous à :DG75-Syndicat SUD).

Entre 1960 et aujourd'hui, le PIB français a été multiplié par 5 en monnaie constante. En 1960, chaque Français disposait en moyenne de 5 fois moins de revenu que son homologue contemporain. Mais était-il moins heureux, vivait-il plus dans la misère ? Bien au contraire, les affaires étaient prospères, le nombre de chômeurs était faible. Une enquête d'opinion révéla même que presque tous les Français pensaient qu'ils seraient de plus en plus heureux dans les années suivantes. Aujourd'hui, une même enquête donnerait à coup sûr un résultat bien différent. La croissance du PIB, qui enregistre l'augmentation annuelle de la richesse dans un pays, mesure mal le bien-être de la population et laisse dans l'ombre la question de la répartition de la richesse et des dégâts écologiques collatéraux du productivisme. Cette problématique n'est pas nouvelle : en 1968, le sénateur démocrate Robert Kennedy disait « le PIB mesure tout... sauf ce qui fait que la vie vaut d'être vécue ».

À entendre les économistes et les journalistes, la croissance semble illimitée et pourrait perdurer indéfiniment alors que même les ressources sont limitées. N'y a-t-il pas là une contradiction ? L'exploitation des ressources naturelles est indispensable pour le maintien d'une croissance élevée. Pourtant, certaines ne sont pas renouvelables (métaux, énergies fossiles, etc.) et leur épuisement est garanti à plus ou moins long terme. D'autres sont certes renouvelables (eau, bois, terres arables, etc.), mais elles sont aujourd'hui exploitées bien au-delà de leur capacité de reproduction. De plus, la croissance s'accompagne de rejets multiples et de pollutions. Massacrer les forêts tropicales pour y planter du soja transgénique ou produire de l'huile de palme est « bon pour le PIB », car ce dernier ne comptabilise pas ce que l'humanité perd en richesses non monétaires au cours de cette destruction.

* * * * *

Quand l'Insee forme les managers à « dire non » aux agents

Les formations se multiplient pour (dé)former les « managers ». Le but de l'une d'entre elles est d'apprendre à ceux-ci comment développer leur « assertivité ».

Derrière ce vocabulaire abscons, il s'agit de leur apprendre à ne pas être trop gentil avec leurs agents, à savoir leur « dire non », à « refuser des demandes ».

Nous avons une idée pour diminuer la fameuse « dépense publique » : supprimer ce type de « formations » qui engraisent des boîtes privées et formatent les agents.

* * * * *

Entretiens professionnels, à quoi ça sert ?

L'entretien professionnel est un rendez-vous annuel obligatoire. Cet entretien entre chaque agent et son supérieur hiérarchique vise à faire le bilan de l'année, c'est-à-dire que le « manager » évalue les performances de l'agent durant l'année écoulée et juge s'il a bien atteint les objectifs préalablement fixés.

Un moment qui, pour certains est la goutte d'eau qui fait déborder le vase, moment où la non-reconnaissance de leur travail, la surcharge de travail, le stress imposé ou les remarques acides de leurs managers culminent en une évaluation plus ou moins honnête de leur travail (plus ou moins connu par leurs managers), en des choix d'objectifs inatteignables ou inintéressants. Nous espérons que ces cas restent rares, mais malheureusement ils existent. Si vous êtes dans cette situation, n'hésitez pas à contacter les syndicats.

D'autres au contraire, qui espèrent que leur supérieur hiérarchique leur révèle enfin ce qu'on attend d'eux sur leur nouveau poste, attendent cet entretien avec impatience. Certains agents, n'ont en effet pas de visibilité globale sur leurs postes et leurs travaux ; et répondent à des travaux confiés au fur et à mesure, sans pouvoir s'autonomiser ni planifier la suite de leurs travaux.

Et puis il y a les entretiens-paperasses, pour tous ceux qui maîtrisent leur poste, discutent régulièrement des travaux à faire avec leur supérieur hiérarchique et leurs collègues et n'ont donc pas besoin d'un rendez-vous annuel pour qu'une tierce personne leur définisse leur objectif.

Aujourd'hui, l'entretien professionnel est vendu comme un moment privilégié entre l'agent et son supérieur hiérarchique mais dans un contexte d'évaluation, cet entretien ne peut être un véritable espace de discussion. Sous couvert d'une prétendue discussion bilatérale, il faut souligner l'asymétrie et l'hypocrisie de ce dispositif managérial qui individualise le rapport au travail et n'a d'intérêt que dans l'optique d'un salaire au mérite, et de progression de carrières compétitives.

Sud Insee DG assure son soutien aux agents mis en difficultés lors de l'entretien annuel, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous sommes pour la reconnaissance du travail, pour une véritable progression de carrière (qui ne devrait pas être uniquement hiérarchique, car nous n'avons pas tous envie de devenir « chef ») basée sur notre travail et non sur le seul jugement de la hiérarchie. Nous sommes favorables à une organisation du travail autogérée qui permet à chacun d'avoir son mot à dire et de s'épanouir pleinement dans son travail, nous sommes pour l'autonomie maximale des agents et des équipes, sans toutefois les laisser seuls face à leurs difficultés.

Bref stop aux évaluations annuelles par un chef, rencontrons-nous régulièrement entre pairs et réfléchissons à comment améliorer nos conditions de travail et le service publique qu'est l'Insee.

* * * * *

Référendum : Proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris

Un aéroport est un outil stratégique de politique économique. Les aéroports doivent rester la propriété de la puissance publique (ville, région, État, etc.).

Nous pensons donc que les privatisations sont une aberration, c'est pourquoi nous vous invitons à soutenir la demande d'organisation d'un référendum d'initiative partagée en vous inscrivant via ce lien :

<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>

Quelques chiffres :

- en 2018 les Aéroports de Paris faisaient plus de 600 millions de bénéficiaires ;
- ce qui se traduit par 170 millions d'euros de dividendes pour l'État actionnaire.

Mais bon, le chiffre d'affaires des Aéroports de Paris n'augmentant que de 10 à 30 % chaque année, autant vendre cette entreprise qui rapporte si peu. Et puis en ces temps de changement climatique pourquoi vouloir contrôler une des entreprises polluantes ?

* * * * *

Un centre d'hébergement d'urgence dans la tour « Insee » de MK1

Fin décembre 2018, dans la tour ex-Insee dite « MK1 » à Malakoff, a ouvert un centre d'hébergement d'urgence (CHU) géré par l'association Alteralia. Cette solution d'urgence s'adresse à toute personne sans domicile fixe, dont les sans-abris. Les personnes concernées viennent souvent du « 115 » (Samu social), soit qu'elles sont à la rue, soit qu'elles sont en hôtel « 115 » (ces hôtels avec lesquels travaille le Samu social).

Dans la tour de MK1, le rez-de-chaussée, l'entresol et le premier étage sont ainsi mis à contribution. Des travaux y ont été entrepris, notamment l'installation de blocs sanitaires. Au total ce sont 300 à 350 personnes qui y séjournent pour plusieurs mois et, pour certaines, depuis l'ouverture. Ce CHU est orienté « familles » et femmes seules, ce qui représentait environ 90 % des occupants dans les premiers temps (par la suite est arrivé un contingent d'une soixantaine de migrants hommes seuls). Les enfants qui n'étaient pas scolarisés l'ont été, soit à Malakoff, soit dans une commune voisine du 92, soit dans Paris intra-muros. On recense une quarantaine de nationalités.

Un CHU est un dispositif d'accueil « inconditionnel », ce qui signifie qu'à priori l'accès n'y est soumis à aucune condition de ressources. En théorie toute personne doit pouvoir y rester jusqu'à ce qu'une solution de logement plus pérenne soit

trouvée, souvent en lien avec une aide à la réinsertion. Dans certains cas, peut également jouer le « droit au logement opposable », après un recours intenté auprès de l'État (cf. loi DALO).

Toutefois, un CHU ne dure qu'un temps. Il était prévu que celui de MK1 fonctionne jusqu'au 30 juin 2019, et un avenant de prolongation court jusqu'à fin décembre ce qui signifie que cela court jusqu'à fin mars minimum (fin de la trêve hivernale). Dès mars 2019 le DAL (Droit au Logement) envisageait déjà des actions de soutien juridique concernant les personnes auxquelles aucune véritable solution de remplacement ne serait proposée.

L'ouverture d'un CHU fait partie des obligations qui théoriquement incombent à l'État, c'est donc une décision préfectorale. Sa gestion est généralement déléguée à une association ou à une organisation humanitaire (Emmaüs, Armée du salut, Alteralia, Secours Catholique, Aurore, Ordre de Malte, Fondation Abbé Pierre, Secours populaire, Croix-rouge, ATD Quart-Monde...), voire à des collectivités publiques locales. Un appel à projet est alors lancé, dans le cas de MK1 c'est l'association Alteralia qui a été retenue. Également parties prenantes : les Services intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO du 92), la DRIHL d'Île-de-France (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement), ainsi que les préfetures du 92 et du 75 pour les parties cogestion et cofinancement.

Sur place, Alteralia ne gère pas simplement en mode « CHU », mais aussi un peu en mode « CHRS » (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale). Il est procédé à une évaluation sociale des personnes accueillies (parcours passé, situation familiale, ressources, compétences, projets...). Dans la mesure du possible s'ensuit un accompagnement à la réinsertion, voire un éventuel ré-aiguillage y compris pour le logement (CHRS, logement social plus pérenne...)

Le parc des hébergements d'urgence ne répond évidemment pas aux besoins actuels. Le nombre de sans-abris n'a jamais été aussi élevé (accroissement tendanciel de la pauvreté, afflux migratoire 2015-2017, crise de l'accueil qui en a résulté...) : +23 % de sans-abri par rapport à 2018, selon les

chiffres de la mairie de Paris. Dans le même temps, le sieur Macron et son ministère du logement taillent dans les crédits accordés à ces structures. Situation inédite pour de nombreuses associations : en 2018, leurs enveloppes budgétaires sont à la baisse – voir par exemple <https://urlz.fr/9yHC> (source : Le Monde). Selon ATD Quart-Monde, seul un appel sur cinq au 115 aboutit.



Et tout récemment le gouvernement a décidé d'instrumentaliser ce « 115 », ainsi que la misère qui va avec, pour contribuer à plus de fichage en fichant les personnes ainsi hébergées (ce qui est historiquement contraire à l'éthique du « 115 »). Selon les estimations en cours, rien que dans Paris intra-muros le nombre de places qui manquent oscille entre 3 000 et 4 500.

Rappel des propos de Macron en juillet 2017 : « D'ici à la fin de l'année je ne veux plus personne dans les rues, dans les bois (sic) ». Discours lors de son réveillon du 31 décembre 2017 : « Je veux que nous puissions apporter un toit à toutes celles et ceux sans abri. Il y a encore beaucoup de situations que je n'accepte pas plus que vous. Comptez sur ma détermination entière » (re-sic). À rapprocher des propos lumineux d'un certain Sarkozy en décembre 2006 : « Si je suis élu, je veux que d'ici à deux ans plus personne ne soit obligé de dormir sur le trottoir et d'y mourir de froid ».

Retour sur la HMI avec Mathilde Larrere

La présence de femmes parmi les GJ a été présentée par certains journalistes comme exceptionnelle, la présence de « grandes femmes » dans nos livres d'histoire ou parmi les noms de rue est rare. Les femmes ne se seraient-elles jamais battues ?

Nous avons invité Mathilde Larrère, historienne et chroniqueuse de l'émission Arrêt sur images pour parler des femmes dans les mouvements sociaux. Nous avons parlé avec elle des spécificités des luttes des femmes, des revendications, de féminisme...

Nous sommes revenus sur des clichés ; et oui les femmes travaillaient déjà avant la seconde guerre mondiale, et même elles faisaient grève : 1869 grève des ovalistes (ouvrières de la soie), 1905-1906 de nombreuses grèves dont des « grèves pour la dignité » à Limoges notamment (contre le harcèlement sexuel des patrons), 1917 grève des midinettes et grève des munitionnettes. Mais elles devaient (jusqu'en 1920) demander la permission à leur mari pour se syndiquer. Et non, les femmes ne sont pas forcément plus pacifistes, moins violentes que les hommes. Il paraît qu'au temps des barricades, ce n'étaient pas les balles tirées par les hommes depuis les barricades qui blessaient le plus, mais bien les objets lancés depuis les fenêtres par les femmes.

Les femmes se sont battues pour le pain, on connaît tous la montée à Versailles pour réclamer du pain, on a déjà parlé du 8 mars 1917 (calendrier grégorien) en Russie, pour la paix (par la grève du ventre notamment) mais aussi pour l'égalité homme/femme : salaires (c'est pas encore gagné !), droits civiques (droit de vote gagné en France en 1944)...

Pour poursuivre cette discussion, quelques conseils de lecture :

- *Ni vues ni connues* du collectif Georgette Sand
- *Révolutions : quand les peuples font l'histoire* co-écrit par Mathilde Larrère
- Le blog et les BD d'Emma : <https://emmaclit.com/2019/06/05/urgences-en-greve/>

De films :

- *We want sex equality*, qui malgré quelques clichés, décrit bien la difficulté pour les femmes de faire grève (non-reconnaissance de leur grève, auto censure, double journée...)
- *Les Lip, l'imagination au pouvoir*

D'écoute :

- *Les couilles sur la table*

* * * * *

Ensemble, tirons la couette vers nous ! Le valeureux combat de la CFE-CGC

Nous tenons à saluer le courageux et valeureux combat syndical mené par la CFE-CGC pour que les rémunérations du corps des administrateurs soient enfin alignées sur celles du corps des ponts ou des administrateurs civils. Dans le bas du panier des 1 % des fonctionnaires les mieux payés, les administrateurs de l'Insee endurent un vrai calvaire et souffrent de cette iniquité criante depuis des décennies.

Une victoire a déjà été gagnée : l'obtention d'un échelon supplémentaire pour les inspecteurs généraux de classe normal et de classe exceptionnelle. Pour rappel, les très hauts salaires de la fonction publique d'État, dont font partie une grande partie des administrateurs Insee (et la totalité des inspecteurs généraux), ne gagnent que 6 370 € net par mois ou plus (99e centile, cf Insee première : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3719595>).

* * * * *

Retour sur la canicule et les travaux à la cantine

Nous avons vécu le premier épisode de canicule de l'été, et sans doute pas le dernier. La température est montée dans les bureaux, souvent à 27, 28°, parfois jusqu'à 30°. Dès lundi 24 juin, nous avons alerté la direction sur la forte chaleur dans certains bureaux, et nous avons demandé qu'un message soit envoyé pour nous permettre de déposer des « indispositions

de courte durée » si la température de notre bureau devenait insoutenable, au-dessus de 30°. Cela n'a pas été accordé, mais la direction a néanmoins effectué une série de travaux pour refroidir au maximum les bureaux. Mieux vaut tard que jamais (mais pourquoi cela n'a pas été fait avant ?), et cela a permis de refroidir les bureaux. Néanmoins, il est clair que le bâtiment ne s'adapte pas facilement aux changements de température. S'il faut effectuer des interventions aux plafonds pour faire face à des changements de températures externes importants, de futurs désagréments sont à prévoir...

L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) indique qu'une température intérieure supérieure à 30 degrés constitue un risque pour les salariés. Or, il est de la responsabilité de la direction de l'Insee de ne faire courir aucun risque aux agents. C'est

pourquoi nous exigeons que la direction dise clairement que les agents peuvent déposer des « indispositions de courte durée » s'ils se sentent mal en raison de la température excessive de leur bureau. En tout état de cause, si la situation devient intenable, vous pouvez faire appel à nous.

Lors de la semaine du 1er mai, la cantine a été fermée 4 jours pour cause de travaux. Nous avons alors demandé (avec la CGT et FO) à la direction qu'une solution soit proposée aux agents : soit par la fourniture de paniers repas (comme au moment du déménagement), soit par la fourniture de tickets restaurants. La direction n'a rien fait. Nous avons alors proposé que, à défaut d'une de ces deux solutions, une indemnité repas soit versée sur notre salaire, pour compenser la non-prise en charge du coût de la restauration (obligation de l'employeur) pendant cette semaine de fermeture de la cantine. Non-réponse de la direction.

Le calendrier de ce début d'année

Voici les HMI, AG et réunions de dialogue sociale depuis le dernier numéro du journal :

- 19 mars : Journée de grève : Tract de Solidaires : <https://bit.ly/2VRyRo6>, Tract intersyndical de la jeunesse : <https://bit.ly/2YfQknF> ou plus d'information sur le site Solidaires <https://bit.ly/2DW51EA>
- 21 mars : CTSCR
- 11 avril : Réunion de dialogue social sur le DUERPPAP
- 12 avril : HMI avec Bernard Friot
- 1 mai : Journée Internationale des travailleurs et des travailleuses : <https://bit.ly/2LKu4PD> et <https://bit.ly/2PV4ZBC>
- 2 mai : Projection du film Je veux du Soleil de Gilles Perret et François Ruffin : <https://francoisruffin.fr/jveux-du-soleil/>
- 9 mai : Journée de grève de la fonction publique, Tract Solidaires : <https://bit.ly/2DTIhVR>
- 27 mai : Réunion de dialogue social sur le centre médico-social
- 3 juin : HMI sur les retraites avec Gérard Filoche
- 4 juin : Réunion de dialogue social sur la mobilité interne des B et des C et le DUERPPAP
- 21 juin : Réunion de dialogue social sur la mobilité interne des B et des C
- 2 juillet : Assemblée générale intersyndicale (CFDT, CGC, CGT, FO et Sud) sur les règlements intérieurs
- 3 juillet : Envahissement du Comité Technique de Réseau (CTR) au sujet des règlements intérieurs
- 4 juillet : Réunion de dialogue social sur la mobilité interne des B et des C
- 19 septembre : Réunion de dialogue social sur le DUERPPAP
- 19 septembre : Groupe de travail préparatoire au CTSCR
- 3 octobre : CTSCR

Retrouvez toutes les dates de « dialogue social » ici : http://sud-dg.fr/pdf/Agenda_social_2019.pdf

N'hésitez pas à nous contacter avant ces réunions (ou dès que besoin !) pour que nous puissions faire remonter vos revendications, inquiétudes, propositions...



*Nous contacter et suivre notre actualité :
Mail de la section DG : :DG75-Syndicat SUD
Site national : <http://www.sudinsee.org/>*